

## NORME APA : GUIDE D'USAGE

*Les informations suivantes sont adaptées au contexte francophone à partir de la 6<sup>e</sup> édition du format éditorial anglophone APA (retenu par la commission recherche).*

**Le style APA concerne à la fois le corps du texte ET la liste bibliographique finale.**

### Dans le corps du texte :

- Les références bibliographiques sont présentes dans le corps du texte du mémoire grâce à deux éléments : **l'auteur et l'année de publication** du document dans lequel l'idée reprise est développée (citation indirecte).

*C'est le travail de groupe qui permet de... (Meirieu, 1994)*

*Comme Meirieu (1994) l'indique, le travail de groupe...*

*En 1994, Meirieu soutenait que le travail de groupe...*

*ou plus précis : ...(Meirieu & Avanzini, 1993, chapitre 3)...*

- Pour une **citation directe**, ajouter le numéro de la page dans la parenthèse qui suit la phrase entre guillemets.

*«De la même façon, les élèves, devant réaliser un projet, s'interrogent : de quoi disposons-nous ? Quelles sont nos ressources ?» (Meirieu, 1987, p. 78)*

- Les **références complètes ne sont détaillées que dans la bibliographie** (située avant les annexes). Les notes de bas de page peuvent apporter des commentaires mais ne servent plus aux références bibliographiques.

- Dans le cas d'un auteur dont on n'a pas lu l'œuvre mais qui est évoqué par un autre (**citation secondaire**), il faut distinguer, dans le texte, l'auteur de l'idée de l'auteur qui le reprend et seul le document consulté figure dans la bibliographie finale.

*...Vanoye (cité par Charmeux, 1996) distingue l'interview et l'entretien...*

Dans la bibliographie c'est donc l'ouvrage d'Evelyne Charmeux qui sera référencé.

- L'année de publication à retenir est celle du copyright de l'édition consultée (à défaut date de dépôt légal voire date d'impression).

En cas de doute vous pouvez vérifier les informations données en ligne dans les catalogues nationaux (par exemple le CCFr, regroupant la BnF et le Sudoc) ou internationaux (Worldcat).

## NORME APA : GUIDE D'USAGE

*Les informations suivantes sont adaptées au contexte francophone à partir de la 6<sup>e</sup> édition du format éditorial anglophone APA (retenu par la commission recherche).*

**Le style APA concerne à la fois le corps du texte ET la liste bibliographique finale.**

La liste bibliographique finale :

- Indiquer au début la mention suivante :

*Bibliographie réalisée conformément à la 6<sup>e</sup> édition de la norme APA*

- Elle ne doit comporter que les œuvres évoquées ou citées dans le texte du mémoire, sans tri par type de documents, selon ce classement :

**d'abord l'ordre alphabétique d'auteur (ou de titre si pas d'auteur)  
puis l'ordre chronologique croissant d'année de parution  
enfin, par ordre alphabétique de titre (sans tenir compte du déterminant).**

- **Mise en forme** : double interligne entre chaque référence et mise en valeur du premier élément (en général l'auteur) par **indentation** c'est-à-dire que chaque première ligne étant alignée à gauche, les lignes suivantes sont en retrait d'un cm à droite [utiliser les curseurs de la règle dans votre traitement de texte].
- Chaque référence comporte le plus souvent les 4 zones suivantes, séparées chacune par un point suivi d'un espace :

**Auteur. (année de publication). Titre. Edition ou localisation internet.**

- S'il n'y a pas d'auteur, commencer par la zone Titre suivie de la zone Année.

- Ressources web :

On précise également l'auteur, la date et le titre du document en ligne, et si possible le nom de l'organisme qui met en ligne (le seul lien URL ne suffit pas).

Si le document est susceptible de modification ou sans date explicite de mise en ligne ou mise à jour, on ajoute, à la fin, la date de consultation :

*APA style help. (2011). En ligne sur le site de l'American Psychological Association  
<http://www.apastyle.org/apa-style-help.aspx>, consulté le 15 janvier 2011.*

- [Facultatif] : on peut ajouter, à la suite, sous l'intitulé « Complément bibliographique », une petite liste de lectures ou ressources utilisées mais non explicitement citées dans le texte du mémoire (comme un dictionnaire de pédagogie).

**PRINCIPAUX CAS, A PARTIR D'EXEMPLES :**

<b>Type de document cité</b>	<b>Nom, P. (2000). Titre. Ville d'édition : Editeur. / Nom, P. (2000). Titre. Localisation en ligne URL ou DOI</b>
<b>Monographie (un auteur)</b>	Piaget, J. (1924). <i>Le jugement et le raisonnement chez l'enfant</i> . Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- <b>cas avec plusieurs auteurs et un sous-titre</b>	Meirieu, P., De Vecchi, B., & Giordan, A. (2005). <i>Le Travail de groupe à l'école : un moyen de travailler autrement ?</i> Paris : Nathan.
- <b>préciser une tomaison</b>	Piaget, J. (1950). <i>Introduction à l'épistémologie génétique</i> (Tome 3). Paris : Presses universitaires de France.
- <b>préciser une collection [conseillé]</b>	Best, F. (1999). <i>L'échec scolaire</i> (2 <sup>e</sup> éd.). Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je ?, 636).
- <b>ouvrage traduit</b>	Vygotski, L. S. (1985). <i>Pensée et langage</i> (F. Sève, Trad.). Paris : Messidor. (Œuvre originale publiée en 1934).
<b>Contribution (ouvrage collectif)</b>	Martin, P. (2008). Le Rôle de l'enseignant dans le travail de groupe. In P. Meirieu (Ed.), <i>Le Travail de groupe</i> (pp. 5-67). Paris : Nathan.
<b>Article de périodique</b>	Meirieu, P. (2004). Comment organiser le travail de groupe ? <i>Les Cahiers Pédagogiques</i> , 424, 50-62.
<b>Idem (publié en ligne, avec DOI)</b>	Meirieu, P. (2003). De la rivalité au partage. <i>Enfance &amp; Psy</i> , 2003/1 (21), 23-32. DOI : 10.3917/ep.021.0023
<b>Document en ligne, page web</b>	Spoiden, A. (2010). <i>Rédaction des normes bibliographiques selon les normes de l'APA</i> . En ligne sur le site de l'Université de Louvain <a href="http://uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf">http://uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf</a>

<b>Texte officiel</b> <b>(version imprimée)</b>	France. Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2006). Socle commun de connaissances et de compétences. Décret n° 2006-830. <i>Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i> , 29, I-XV.
<b>Texte officiel</b> <b>(consulté en ligne)</b>	France. Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2006). Socle commun de connaissances et de compétences. Décret n° 2006-830. <i>Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i> , 20 juillet. En ligne <a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm</a>
<b>Autre support : DVD, cédérom...</b>	Meirieu, P. (2006). <i>Les droits des enfants</i> [DVD]. Lyon : Cap Canal.
<b>Article d'encyclopédie (en ligne)</b>	Dubet, F. (2008). Education : sociologie de l'éducation. In <i>Encyclopaedia Universalis</i> . En ligne <a href="http://www.universalis-edu.com.bases-doc.univ-lorraine.fr/encyclopedie/education-sociologie-de-l-education/#">http://www.universalis-edu.com.bases-doc.univ-lorraine.fr/encyclopedie/education-sociologie-de-l-education/#</a>
<b>Actes de colloque (publiés)</b>	<i>Faire comme pour une contribution (si publication collective) ou comme un article (si volumes annuels numérotés)</i>
<b>Document non publié</b>	Vanhulle, S., & Buysse, A. (2009, novembre). <i>Dynamiques formatives autour du portfolio</i> . Conférence d'ouverture dans le cadre des Journées de l'ADMEE-Suisse, Bienne.
<b>Thèse, mémoire (non publié)</b>	Haouam, Z. (1985). <i>Etude comparée de l'enseignement préscolaire en Algérie et en France</i> . (Thèse de doctorat non publiée). Université Paris VII, Paris.